

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 06248 Numéro SIREN : 345 039 416 Nom ou dénomination : ORANGE BUSINESS SERVICES
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2022 sous le numéro de dépôt 11217



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Orange Business Services S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
Orange Business Services S.A.
1 Place des droits de l'Homme - 93200 La Plaine Saint-Denis

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Orange Business Services S.A.

1 Place des droits de l'Homme - 93200 La Plaine Saint-Denis

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société Orange Business Services S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Orange Business Services S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note "Reconnaissance du Chiffre d'affaires" de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les titres de participation et les fonds commerciaux, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit respectivement à 982 053 milliers d'euros et 198 923 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes "Immobilisations financières" et "Immobilisations incorporelles" de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des budgets et plans stratégiques établis pour chacune de ces activités.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les



Orange Business Services S.A.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2021

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 avril 2022

KPMG S.A.

Stéphanie Ortega

Associée

Bilan actif

BILAN-ACTIF	2021			2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	57 937 163	52 687 979	5 249 185	3 569 314
Concessions, brevets et droits similaires	68 203 638	53 232 323	14 971 315	9 644 910
Fonds commercial	233 961 471	35 038 793	198 922 678	198 922 678
Autres immobilisations incorporelles	24 494 152	7 269 774	17 224 378	17 659 054
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	384 596 424	148 228 868	236 367 556	229 795 956
Terrains	0	0	0	0
Constructions	15 503 158	10 736 315	4 766 843	4 731 629
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	109 104 095	92 796 107	16 307 988	18 338 211
Immobilisations en cours	2 698 746	0	2 698 746	3 742 560
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	127 305 999	103 532 423	23 773 577	26 812 400
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	983 573 345	1 520 474	982 052 871	984 443 748
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	1 407 083	0	1 407 083	1 396 347
TOTAL immobilisations financières	984 980 429	1 520 474	983 459 954	985 840 095
Total Actif Immobilisé (II)	1 496 882 852	253 281 765	1 243 601 087	1 242 448 451
Matières premières, approvisionnements	19 668	0	19 668	85 479
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	26 019 958	7 718 318	18 301 640	13 164 552
TOTAL Stock	26 039 626	7 718 318	18 321 308	13 250 031
Avances et acomptes versés sur commandes	806 300	0	806 300	1 651 827
Clients et comptes rattachés	426 803 983	11 872 457	414 931 526	423 382 318
Autres créances	64 218 791	88 300	64 130 491	98 189 313
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	491 829 074	11 960 757	479 868 317	523 223 458
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	9 242 120	0	9 242 120	4 342 752
TOTAL Disponibilités	9 242 120	0	9 242 120	4 342 752
Charges constatées d'avance	21 875 602	0	21 875 602	21 339 479
Total Actif Circulant (III)	548 986 422	19 679 075	529 307 347	562 155 720
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	751 095		751 095	298 328
Total Général (I à VI)	2 046 620 369	272 960 840	1 773 659 529	1 804 902 499

Bilan passif

BILAN-PASSIF		2021	2020
Capital social ou individuel	dont versé : 1 063 592 809	1 063 592 809	1 063 592 809
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		93 345 957	93 345 957
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		566 489	566 489
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		566 489	566 489
Report à nouveau		-73 210 717	-5 949 855
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-26 681 052	-67 260 861
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		1 057 613 487	1 084 294 539
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		13 222 880	14 393 727
Provisions pour charges		31 967 234	24 551 771
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		45 190 114	38 945 498
Emprunts obligataires convertibles		112 375	37 004
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	235 105 986	180 069 740
TOTAL Dettes financières		235 218 360	180 106 744
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		6 560 806	6 449 253
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		191 401 594	269 029 290
Dettes fiscales et sociales		143 984 856	146 455 034
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 094 861	3 340 969
Autres dettes		20 189 486	15 938 358
TOTAL Dettes d'exploitation		363 231 603	441 212 904
Produits constatés d'avance		71 624 976	59 877 892
TOTAL DETTES (IV)		670 074 939	681 197 540
Ecart de conversion Passif (V)		780 988	464 922
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		1 773 659 529	1 804 902 499

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	2021			2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	244 179 719	10 086 280	254 265 999	202 211 063
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	640 151 211	17 919 311	658 070 521	622 791 232
Chiffres d'affaires nets	884 330 930	28 005 591	912 336 521	825 002 295
Production stockée			-65 811	-322 152
Production immobilisée			15 006 710	15 225 487
Subventions d'exploitation			4 818	10 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			30 019 586	15 100 509
Autres produits			3 179 246	2 945 808
Total des produits d'exploitation (I)			960 481 069	857 961 947
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			176 969 772	145 472 466
Variation de stock (marchandises)			-419 183	-7 710 597
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-6 653 641	1 800
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-188 592	-350 887
Autres achats et charges externes			393 008 473	376 594 583
Impôts, taxes et versements assimilés			12 262 709	11 856 322
Salaires et traitements			224 564 123	212 503 452
Charges sociales			118 021 571	104 856 375
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	26 806 136	24 160 126
		Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		7 275 989	10 941 056
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		12 338 541	19 279 667
Autres charges			15 315 843	13 522 434
Total des charges d'exploitation (II)			979 301 741	911 126 797
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-18 820 672	-53 164 851
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			209 961	218 789
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			2 820 662	412 007
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			73 227	49 289
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 177 627	161 350
Différences positives de change			8 067 685	83 851
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			13 139 200	706 497
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 310 966	2 345 061
Intérêts et charges assimilées			3 536 671	2 265 737
Différences négatives de change			8 020 984	136 419
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			12 868 621	4 747 217
RÉSULTAT FINANCIER			270 579	-4 040 720
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-18 340 132	-56 986 782

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	2021	2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	206 152	3 046 612
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	33 063 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 401 064	1 800 265
Total des produits exceptionnels (VII)	2 607 217	37 909 877
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 863 872	7 797 476
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 879 298	42 742 929
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 435 665	1 414 859
Total des charges exceptionnelles (VIII)	17 178 835	51 955 264
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-14 571 618	-14 045 387
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	2 954	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-6 233 653	-3 771 308
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	976 437 447	896 797 115
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 003 118 498	964 057 976
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-26 681 052	-67 260 861

Activité de la société

OBS SA a pour activité principale la vente d'équipements technologiques et logiciels et prestations de services et de conseils associés, dans le domaine informatique. OBS SA détient par ailleurs les titres et filiales intervenant également dans les domaines de l'informatique.

Faits marquants

Les comptes de l'exercice couvrent la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 soit une durée de 12 mois

Titres de participations

Activités Digital & Data

1- Business & Décision

Le 26 octobre 2017, la Société a signé un contrat portant sur l'acquisition d'une partie majoritaire du capital de Business & Décision, groupe international de consulting et d'intégration des systèmes. Cette opération de croissance externe s'est achevée en 2020 par le rachat de l'ensemble des actions minoritaires.

Le contrat initial comportait une convention de garantie d'actifs et de passifs portant sur diverses déclarations et garanties des cédants initiaux et au titre de laquelle ces derniers s'étaient engagés à indemniser OBS SA contre tout préjudice résultant de la violation d'une déclaration ou garantie. A ce titre la somme de 2.500.000 euros a été prélevée sur le prix de cession et placée sur un compte séquestre. Le montant séquestré devait être libéré 24 mois après la date initiale de réalisation en l'absence de réclamations en garantie de passif (« GAP »).

De 2018 à fin 2020 diverses demandes d'activation de la GAP par OBS SA ont eu lieu. Ces réclamations GAP ont toutes été contestées par les cédants initiaux.

C'est dans ce contexte, que les parties ont demandé à leur conseil respectif de procéder à une analyse juridique contradictoire. Le 29 juillet 2021, les parties ont arrêté un accord transactionnel mettant un terme à l'ensemble des litiges nés ou à naître.

L'indemnité transactionnelle s'est élevée à 2.105.779,65 euros, restituée à OBS SA par libération du compte séquestre. Cette indemnité comportait un volet immobilier. La somme reversée à B&D en contrepartie de ce préjudice s'est élevée à 305 664,66 euros.

En outre, dans le cadre de cette acquisition, la Société avait souscrit auprès de Zurich une police d'assurance « warranty & indemnity ». OBS SA a été indemnisé à hauteur de 500.000 euros au titre de cette police d'assurance.

L'ensemble de ces indemnités soit 2.300.114,99 euros net a été porté en réduction de la valeur des titres de Business & Décision.

2- CNTP Docapost

OBS SA détient 34% du capital de CNTP Docapost. Compte tenu de son dernier plan d'affaires, la valeur de ces titres a fait l'objet d'une dépréciation complémentaire la portant à 100% de sa valeur brute.

Activité Cyber Sécurité

En continuité des opérations de simplification réalisées en 2020 dans le secteur de la Cyber Sécurité, le 20 septembre 2021, OBS SA a fait l'acquisition auprès de Orange Participation de 36.999 actions de la Société Rapp 108 SA représentant 99.99% des parts de cette Société. Le 26 janvier 2022, Rapp 108 a été renommée Orange Cyberdefense Holding (OCH).

Cette Société en sommeil, aura dès 2022 un rôle de holding dont la fonction principale sera de gérer les filiales d'OBS SA du périmètre Orange Cyberdefense.

En parallèle, les travaux de simplification continuent sur le périmètre des groupes SecureLink et SecureData afin de ne garder qu'une filiale opérationnelle par pays (12 au lieu de 29 après l'acquisition en 2019 de ces deux groupes).

Autres activités à l'international

En Asie, dans la poursuite des opérations de 2020, la Société OAB Singapore, détenue à 100% par la Société a été cédée en mai 2021 à OBS Singapore pour 1 euro symbolique puis fusionnée dans cette dernière.

Les titres de cette Société étaient intégralement dépréciés fin 2020. La cession de cette Société n'a donc pas généré de moins-value complémentaire.

Financement

Financement à fin décembre 2021

- Convention de crédit à moyen terme :
 - o Le 31 janvier 2019, la Société a souscrit une ligne de crédit de 235 m€ auprès d'Orange SA à échéance 31 janvier 2022. A fin 2020, compte tenu de l'ensemble des tensions liées au recouvrement des créances clients, ainsi qu'à sa performance opérationnelle, la Société avait procédé au tirage de cette ligne de crédit pour un total de 180 m€.
 - o Le 8 octobre 2021, compte tenu de son besoin en fonds de roulement complémentaire, la Société a procédé au tirage du solde de 55 m€.
- Convention de crédit à court terme :

o La Société disposait jusqu'au 31 décembre 2021 d'une autorisation de découvert sur le compte courant Orange SA de 60 m€.

Renouvellement du financement de la Société

- Le Conseil d'Administration du 08 novembre 2021 a approuvé la proposition de refinancement suivante :
 - o Mise en place début février 2022 d'un avenant à la convention d'ouverture de crédit à moyen terme avec Orange SA pour modifier le montant à hauteur de 275 m€. L'extension du prêt est prévue pour trois ans jusqu'au 31 janvier 2025. Le taux d'intérêt est EURIBOR 3 mois + marge de 1.22 % et la commission d'engagement de 0.31 % du montant disponible.
 - o Par ailleurs, une autorisation de découvert de 90 m€ sur le compte courant avec Orange est mise en place jusqu'au 31 décembre 2022 pour couvrir les besoins de fonds de roulement ponctuels de la Société.

Accords Temps Partiel Senior

Dans le cadre des renégociations de l'accord intergénérationnel du groupe Orange, un nouvel accord Temps Partiel Senior (TPS) a été signé le 17 décembre 2021. Les accords Temps Partiel Senior s'adressent aux fonctionnaires et contractuels des entités françaises éligibles à une retraite au plus tard au 1er janvier 2028 et ayant une ancienneté minimum de 15 ans dans le Groupe.

Ils offrent la possibilité de travailler à 50 % ou 60 % tout en bénéficiant :

- d'une rémunération de base de 65 % et 80 % d'un temps plein ;
- d'une validation retraite (part patronale et part salariale) sur une base 100 % durant la période du dispositif ;
- d'une rémunération plancher.

Ces dispositifs sont d'une durée minimum de 18 mois et maximum de 5 ans. Par ailleurs, les bénéficiaires peuvent placer une partie de leur rémunération de base (5 %, 10 % ou 15 %) sur un Compte Epargne Temps (CET), abondé par le Groupe. Le CET ainsi constitué permet de réduire la période de temps travaillé.

Au 31 décembre 2021, le nombre estimé de salariés, bénéficiaires en cours ou futurs bénéficiaires des accords Temps Partiel Senior, et à ce titre compris dans la provision, est d'environ 80 salariés.

Au 31 décembre 2021, la provision comptabilisée au titre du Temps Partiel Senior des salariés de la Société s'élève à 10,013 millions d'euros, dont 8,247 millions d'euros au titre de ce nouveau plan.

Offre réservée au personnel

Le Conseil d'administration d'Orange SA du 21 avril 2021 a approuvé la mise en œuvre d'une Offre Réservée au Personnel (« ORP »), Together 2021, destinée à renforcer l'actionnariat salarié du Groupe. L'ORP, portant sur un maximum de souscriptions, abondement compris, d'une valeur de 260 millions d'euros exprimés en prix de référence avant décote, est effectuée par rachat d'actions existantes d'Orange SA.

Le nombre d'actions souscrites au prix de 6,64 euros (compte tenu d'une décote de 30% par rapport au prix de référence de marché) s'élève à 12 millions, auquel s'ajoute 14 millions d'actions attribuées gratuitement sous forme d'abondement, soit un total de 26 millions d'actions.

Pour la part relative à OBS SA, une charge de personnel de 7,233 millions d'euros a été comptabilisée au titre de l'avantage accordé aux salariés et anciens salariés d'Orange SA (actions gratuites comprises).

Contrôles de la Société

Contrôle URSSAF

Le 20 janvier 2021 la Société a reçu un avis de contrôle de l'URSSAF de Grenoble portant sur l'application des législations de sécurité sociale, de l'assurance chômage et de la garantie des salaires AGS à compter du 1er janvier 2018.

Le 24 septembre 2021, l'URSSAF restituait sa lettre d'observations relatant les points suivants :

- o Erreur de calculs portant sur les bas salaires en 2019
- o Le bénéfice à tort des avantages du « Kiosque salariés » du groupe Orange que l'URSSAF considère à déclarer comme avantages en nature.

Les redressements assortis des pénalités se sont élevés à 1.331 k€. La Société n'a pas souhaité contester ces redressements.

Ce redressement a été comptabilisé en charges exceptionnelles de l'exercice 2021.

Contrôle de la DGCCRF / DRIEETS

Le 5 mars 2021, la Société a reçu un avis de contrôle de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (« DGCCRF », en application d'un programme d'enquêtes relatif aux respects des règles encadrant les délais de paiement interentreprises réglementés par le livre IV du titre IV du code de commerce. Le contrôle porte sur l'année 2020.

Ce contrôle est toujours en cours au 31 décembre 2021. Le risque financier lié à ce contrôle a été évalué par la Direction de la Société et les actions comptables prises en conséquent.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes comptables et dérogations

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Celles-ci correspondent à :

- Production immobilisée :

ORANGE BUSINESS SERVICES SA développe pour ses besoins internes des applications informatiques liées au développement de ses produits ou des réseaux, nécessaires pour satisfaire la demande de ses clients.

- Frais de développement :

Les frais de développement sont inscrits à l'actif dès lors que les conditions définies par le règlement CRC n°2004-06 sont respectées.

Le cas échéant le montant inscrit à l'actif est évalué à partir des coûts directs et indirects de production.

- Logiciels

- Fonds commercial :

Des fonds de commerce sont comptabilisés et font l'objet de test de dépréciation selon la méthode des discounted cash flow.

- Malis techniques de fusion :

Conformément au règlement n° 2015-06 de l'Autorité des Normes Comptables, les malis techniques de fusions ont fait l'objet au 1er janvier 2016 d'une affectation comptable aux actifs sous-jacents. Lorsque ces malis techniques de fusion n'étaient pas affectables de façon fiable aux actifs corporels (2187), financiers (278) ou circulants (478) ; ils ont été affectés à l'actif incorporel fonds de commerce (208).

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Production immobilisée	Linéaire	1 à 5 ans
Frais de recherche et de développement	Linéaire	1 à 5 ans
Fonds commerciaux	Non amorti	
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

Les fonds commerciaux non amortis font l'objet d'un test de dépréciation systématique à chaque clôture pour les exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013.

La valeur d'utilité des fonds commerciaux est appréciée par référence aux perspectives de rentabilité de la Société à court et à moyen terme. Un test de dépréciation est effectué annuellement sur la base d'une estimation des flux de trésorerie futurs (test de type Discounted Cash Flows). Si nécessaire, une dépréciation complémentaire est comptabilisée pour ramener la valeur de ces actifs à la valeur d'utilité ou à la valeur de marché

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Immobilisations corporelles	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	5 à 15 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	2 à 10 ans

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires. Si nécessaire, une dépréciation complémentaire est comptabilisée pour ramener la valeur de ces actifs à la valeur d'utilité ou à la valeur de marché.

Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués à leur prix de revient d'origine

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour la Société. Cette valeur d'utilité est appréciée par référence aux perspectives de rentabilité de la filiale à court et à moyen terme.

Un test de dépréciation est effectué annuellement sur la base d'une estimation des flux de trésorerie futurs (test de type Discounted Cash Flows).

En l'absence de prévisions fiables, ou lorsque les résultats économiques sont déficitaires, la valeur d'utilité est également appréciée par référence aux capitaux propres.

La dépréciation peut être reprise si la valeur recouvrable excède à nouveau la valeur comptable.

Enfin dans certains cas, quand l'information est disponible, la valeur d'utilité est appréciée par référence à la valeur de marché (valeur de cession).

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti. Leur valeur comprend :

- Le prix d'achat des biens,
- Les frais annexes d'acquisition (douane, export),
- Coût de la transformation, le cas échéant (coût de production et mise en conditionnement).

A la clôture, les stocks sont évalués à leur valeur actuelle. Si celle-ci est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée. La dépréciation à constater éventuellement à la clôture de l'exercice tient compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence.

Pour l'obsolescence, la méthode de dépréciation appliquée est de 1/3 par tranche de 12 mois par rapport à la date d'entrée en stock.

Un inventaire physique des stocks est effectué une fois par an.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles.

Le compte courant a fait l'objet d'une convention de gestion de trésorerie avec ORANGE SA. Il est porteur d'intérêts, au taux du marché.

Instruments de trésorerie

Conformément au nouveau règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, les opérations non dénouées à la clôture sont comptabilisées au taux spot, et la différence entre le taux spot et le taux couvert est inscrit au bilan sous la rubrique « Ecart de conversion - Actif » et « Ecart de conversion - Passif ».

Jusqu'à la réalisation de ces opérations les couvertures prises constituent des engagements hors bilan.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation en provision.

Les provisions sur contrats correspondent aux pertes prévisionnelles sur les opérations partiellement exécutées à la clôture, sous déduction des pertes partielles déjà comptabilisées du fait de l'application de la méthode à l'avancement.

La société a choisi de comptabiliser ses engagements de retraite.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires :

Le 5 novembre 2021, l'Autorité des Normes Comptables (ANC) a modifié sa recommandation n° 2013-02, en introduisant la possibilité de choisir entre deux méthodes pour la comptabilisation des droits de prestations relatifs aux régimes octroyant un avantage aux salariés présents dans l'entreprise à leur date de départ à la retraite, lequel est plafonné à hauteur d'un montant maximal et conditionné à une durée minimale d'activité au sein de l'entreprise.

Cette modification fait suite à la décision de l'IFRS IC, publiée le 24 mai 2021, concluant pour ce type de régime qu'aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et que les droits sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté, en conséquence, l'engagement n'est comptabilisé que sur les "X" dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise.

La méthode retenue est celle des Unités de Crédit Projetés, comme auparavant. En outre les écarts actuariels sont comptabilisés directement en compte de résultat d'exploitation.

Le montant provisionné est calculé en fonction de l'ancienneté et du salaire des salariés à l'âge de la retraite. Cette provision résulte d'un calcul actuariel qui tient compte de plusieurs paramètres, notamment l'ancienneté, l'espérance de vie et les hypothèses économiques suivantes :

Âge de départ à la retraite : 63 ans

Taux d'actualisation : 0,9%

Augmentation salariale moyenne annuelle : 2%

Reconnaissance du Chiffre d'affaires

- Prestations d'assistance technique, de conseil et de formation

Elles sont comptabilisées en chiffre d'affaires quand le service est rendu et sont évaluées en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes.

- Prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait

Ces contrats sont caractérisés par un engagement en termes de prix, de conformité et de délai. Le chiffre d'affaires et la marge (Chiffre d'affaires moins les coûts de réalisation) sur l'ensemble des contrats au forfait s'échelonnant sur plusieurs exercices, sont constatés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux ; L'estimation de l'avancement est faite sur les coûts passés, comparés aux coûts de réalisation estimés à terminaison sur le contrat. Les coûts totaux prévus sur le contrat incluent la réalisation complète ainsi que les coûts consacrés à la garantie le cas échéant; ils font l'objet d'une estimation mensuelle.

Par ailleurs, lorsque les coûts de réalisation prévisionnels d'un contrat sont supérieurs au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison peut être constatée (Cf. paragraphe relatif aux provisions pour risques et charges).

- Contrats de maintenance

Le chiffre d'affaires est constaté au prorata temporis, c'est-à-dire qu'il est étalé sur la durée du contrat de la maintenance.

- Activités de vente d'équipements et de logiciels.

Les ventes de matériels et de licences logicielles sont comptabilisées à leurs livraisons chez le client. Celles-ci devant être considérées comme accomplies lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus.

- Activités intégrées

Les prestations fournies dans le cadre de contrats d'intégrations comprennent :

- Du matériel et des licences logicielles
- Des services associés: développement logiciel, installation, paramétrage, adaptation, formation
- De la maintenance

a. En règle générale, des contrats distincts de matériel, licence et maintenance d'une part, et de services associés d'autre part, sont conclus avec les clients

Dans ce cas, les différents éléments constitutifs de ces contrats sont comptabilisés conformément aux méthodes énoncées ci-dessus.

b. Dans certains cas, les services associés peuvent être considérés comme essentiels au fonctionnement du matériel ou logiciel

Cette situation peut se présenter lorsque les projets d'intégration présentent un degré de complexité significatif et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Le projet est alors considéré dans son ensemble et fait l'objet d'un suivi particulier.

c. Parfois, des contrats composés d'éléments multiples (matériel, maintenance, prestations associées...) peuvent être négociés pour un prix global.

Dans ce cas, le montant du chiffre d'affaires attribuable au matériel est obtenu par différence entre le montant total du contrat et la juste valeur des autres éléments qui le composent : maintenance, prestations associées. Cette valorisation des autres éléments est effectuée par référence au prix facturé aux clients, lorsque l'élément est vendu séparément (grille tarifaire) ou sur la base d'un prix de vente déterminé par la Direction, sur la base de ses meilleures estimations. Le montant du matériel, montant résiduel, est comptabilisé à la livraison.

Evènements post-clôture

1- Financement : Mise en place du nouveau financement avec Orange SA le 1er février 2022 à savoir :

- a. Nouvelle convention d'ouverture de crédit à moyen terme de 275 m€
- b. Nouveau CTMA (ligne de financement à court terme) de 90 m€.

2- Activités Cybersécurité : Poursuivant la réorganisation de cette activité, il a été procédé aux opérations juridiques suivantes :

a. La société Rapp 108 devenue OCH, dont les capitaux propres étaient négatifs a, par décision prise en AGO & AGE du 26 Janvier 2022, procédé à une augmentation de son capital par l'émission de 10.000 actions de 1 euro de valeur nominale assortie d'une prime d'émission de 10 euros par actions. OBS SA a intégralement souscrit à cette augmentation de capital. Cette augmentation a été entérinée par le conseil d'administration de OCH du 28 janvier 2022.

b. Le conseil d'administration d'OBS SA du 09 février 2022 a présenté l'opération d'apport par OBS SA au profit de la société Orange Cyberdefense Holding (OCH), de l'intégralité des titres que la Société détient :

§ de 3.050.528 actions d'Orange Cyberdefense, Société par actions simplifiée dont le siège social est situé 54 Place de l'Ellipse CS 80094 – 92983 Paris La Défense Cédex représentant 100% du capital et des droits de vote d'OCD (les « Actions OCD ». Valeur des titres : 63 948 661 euros.

- Valeur des titres apportés à leur valeur comptable : 63 948 661,89 €

§ de 2.053 actions de SL Bidco BV, Société de droit néerlandais au capital de 2.053 euros, dont le siège officiel est situé à Amsterdam, Pays-Bas et dont le siège statutaire est situé Orteliuslaan 1001, 3528 BE Utrecht, Pays-Bas, enregistrée au registre du commerce sous le numéro 64720756 (« SL Bidco » représentant 100% du capital et des droits de vote de SL Bidco (les « Actions Bidco »

- Valeur des titres apportés à leur valeur comptable : 406 584 698,36 €

§ de 5.128 actions ordinaires, 67.373 actions ordinaires de catégorie A, 33.883 actions ordinaires de catégorie B et 6.750 actions ordinaires de catégorie C, chacune d'une valeur nominale de 1£ de SDH Holdco Limited, Société de droit anglais, dont le siège social est situé à Securedata House Hermitage Court, Hermitage Lane, Maidstone Kent, ME16 9 NT et immatriculée sous le numéro 07930769 (« SDH Holdco », représentant 100% du capital social et des droits de vote de SDH Holdco (les « Actions SDH »,

- Valeur des titres apportés à leur valeur comptable : 104 577 117,68 €

(les Actions OCD, les Actions Bidco et les Actions SDH étant dénommées ensemble les « Actions Apportées »

Cette opération d'apport a été approuvée par décision de l'assemblée générale de Orange Cyberdefense du 28 février 2022.

3- Migration de notre direction OCWS dans l'ERP Cloud d'Oracle (« OBS Fusion »)

La migration en mars 2022 de la comptabilité et de la gestion des activités de notre direction OCWS sur la solution ERP Cloud d'Oracle.

4- Situation en Ukraine sur la société :

Le volume de nos activités avec l'Ukraine est très peu significatif et ne présente pas de risque d'exploitation pour la Société.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - ACTIF

Immobilisations

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Réévaluation	Acqu. et apports	Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		52 030 441	0	5 906 723	0	0	57 937 163	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		317 289 980	0	14 086 745	1 690 675	3 026 790	326 659 261	0
Terrains		0	0	0	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	14 286	0	10 800	0	0	25 086	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	18 608 093	0	1 884 916	157 489	4 857 448	15 478 072	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	0	0	0	0
	Matériel de transport	96 753	0	-1	0	192	96 561	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	110 074 591	0	9 585 204	6 675 297	3 976 963	109 007 534	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		3 742 561	0	-1 043 815	0	0	2 698 746	0
Avances et acomptes		0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (III)		132 536 284	0	10 437 104	6 832 786	8 834 603	127 305 999	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0	0	0
Autres participations		987 412 662	0	-1 960 019	0	1 879 298	983 573 345	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		1 396 347	0	82 670	53 929	18 005	1 407 083	0
TOTAL (IV)		988 809 009	0	-1 877 348	53 929	1 897 303	984 980 429	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		1 490 665 714	0	28 553 224	8 577 390	13 758 696	1 496 882 852	0

Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisés par la Société pour les besoins de son activité.

En application du règlement n°2015-06 de l'autorité des Normes Comptables les malis techniques de fusion existant au 1er janvier 2016 ont été affectés comme suit :

Affectation des malis techniques (en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2020	Malis techniques 2020	Solde au 31/12/2021
Fonds de commerce	12 153		12 123
Malis techniques relatifs à des fusions simplifiées ou TUP antérieures au 01.01.2019	110 130		110 130
Malis techniques relatifs à la fusion simplifiée du 01.01.2019 (1)	111 706		111 706
Fonds de commerce et Malis technique de fusion avant affectation	233 989	0	233 959
Affectation des malis techniques aux actifs suivants :			
- Fonds de commerce	186 332		186 332
- Autres postes d'immobilisations incorporelles-Plateforme Cloud	34 335		34 335
- Immobilisations financières - Titres de participation - Orange Cyberdéfense	1 169		1 169
Solde des malis techniques après affectation	0	0	0
Fonds de commerce après affectation des malis	198 485		198 455
Malis techniques affectés aux immobilisations incorporelles	34 335		34 335
Malis techniques affectés aux immobilisations financières	1 169		1 169

(1) Le 1er janvier 2019, la Société a absorbé par voie de fusion simplifiée 7 de ses filiales françaises :

- Orange Applications for Business
- Orange Cloud for Business
- Orange Connectivity and Workspace services
- Orange Consulting
- Orange Healthcare
- Neocles Corporate
- Ocean

Société mère, filiales et participations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

Les comptes de la société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés élaborés par Orange SA.

Dénomination sociale - siège social	Forme
Orange	SA

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé (4)	Résultat du dernier exercice clos (4)	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Log In Consultants Germany	25 000	2 568 065	100%	5 851 811	5 851 811	0	0	4 948 246	46 748	0
Basefarm AS	344 369 NOK	635 057 571 NOK	100%	305 118 784	305 118 784	0	0	864 128 535 NOK	36 158 453 NOK	0
Orange Cyberdéfense	54 727 929	13 445 521	100%	63 948 662	63 948 662	0	0	368 998 871	724 428	0
SDH Holdo Limited	266 586 GBP	-11 445 544 GBP	100%	104 577 118	104 577 118	0	0		8 955 615 GBP	0
SL Bidco B.V	245 492 560	23 710 246	100%	406 584 698	406 584 698	0	0	35 700 783	-2 053 751	0
Business et Decision SA	551 808	25 120 403	100%	61 063 439	61 063 439	0	0	22 177 021	1 665 575	0
Enovacom			100%	35 210 000	35 210 000	0	0			0
SCI	1 829		99%	1 814	1 814	0	0	323 953	238 691	0
Telefact	2 804 748	960 672	70%	1 953 769	1 953 769	0	0	3 984 158	675 961	0
Participations (10 à 50% du capital)										
CNTP Docapost BPO			0	1 520 474	1 520 474	0	0			0
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										

(4) Dans la monnaie locale d'opération :

Basefarm (NOK)

SDH Holco (GBP)

Amortissements

SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		48 461 126	4 226 853	0	52 687 979
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		55 732 511	7 914 343	3 026 790	60 620 065
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	826	491	0	1 317
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	13 889 923	1 702 523	4 857 448	10 734 998
Installations techniques, matériels et outillages		0	0	0	0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	96 753	0	192	96 561
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	91 731 111	4 940 129	3 976 963	92 694 277
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		105 718 614	6 643 143	8 834 603	103 527 153
TOTAL GENERAL (I + II + III)		209 912 251	18 784 339	11 861 393	216 835 197

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur immos incorporelles	35 330 825	0	410 000	34 920 825
Provisions sur immos corporelles	5 269	0	0	5 269
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	2 968 914	430 858	1 879 298	1 520 474
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	12 256 151	7 275 989	11 813 822	7 718 318
Provisions sur comptes clients	12 781 613	1 164 298	2 073 453	11 872 457
Autres provisions pour dépréciations	88 300	0	0	88 300
TOTAL	63 431 072	8 871 145	16 176 574	56 125 643
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 440 287	14 297 276	
Dont dotations et reprises financières		430 858	1 879 298	
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Au 31 décembre 2021, les provisions pour dépréciations sur titres de participation concernent CNTP Docapost (entité détenue à 34%).

Stocks et en cours

BILAN-ACTIF	2021			2020
	MONTANT BRU	PROVISION	MONTANT NET	MONTANT NET
Matières premières, approvisionnements	19 668	0	19 668	85 479
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	26 019 958	7 718 318	18 301 640	13 164 552
TOTAL Stock	26 039 626	7 718 318	18 321 308	13 250 031

Avances et acomptes versés sur commandes	806 300	0	806 300	1 651 827
--	---------	---	---------	-----------

Provisions pour dépréciation des Stocks

BILAN-ACTIF	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Matières premières	0			0
Produits finis				
Marchandises	12 256 150	7 275 989	11 813 822	7 718 317
TOTAL	12 256 150	7 275 989	11 813 822	7 718 317

Etat des échéances des créances

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
	Créances rattachées à des participations	0	0	0
	Prêts	0	0	0
	Autres immos financières	1 407 083	0	1 407 083
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	1 407 083	0	1 407 083
	Clients douteux ou litigieux	2 170 363	2 170 363	0
	Autres créances	424 633 620	424 633 620	0
	Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
	Personnel et comptes rattachés	487 096	487 096	0
	Securité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	40 077 336	40 077 336	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	0	0	0
	Groupes et associés	505 765	505 765	0
	Débiteurs divers	23 148 593	23 148 593	0
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	491 022 774	491 022 774	0
	Charges constatées d'avance	21 875 602	21 376 132	499 469
	TOTAL DES CREANCES	514 305 459	512 398 906	1 906 553
	Prêts accordés en cours d'exercice	0		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	0		
	Prêts et avances consentis aux associés	0		

Etat des échéances des créances

	Actif Au 31/12/2021
Chiffres exprimés en €	
Clients et comptes rattachés	171 399 981
Fournisseurs et comptes rattachés	108 000
Autres créances d'exploitation	6 450 570
Comptes courants intégration fiscale	
Comptes courants	7 857 163
Comptes de régularisation	
Total Groupe et Associés	185 815 714

Comptes de régularisation

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA Exploitation - 2022	21 376 132	0	0
CCA Exploitation - 2023	173 105	0	0
CCA Exploitation - 2024	170 587	0	0
CCA Exploitation - 2025	155 778	0	0
TOTAL	21 875 602	0	0

AUTRES COMPTES DE REGULARISATION	2021		2020
	Brut	Net	Net
Frais d'émission d'emprunt à étaler	0	0	0
Prime de remboursement des obligations	0	0	0
Ecart de conversion actif	751 095	751 095	298 328

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - PASSIF

Le capital social de la société Orange Business Services SA se décompose comme suit

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	574 915 032			574 915 032	1,85
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
Total	574 915 032	0	0	574 915 032	

Affectation du résultat de l'exercice précédent :

Les comptes de l'exercice 2020 ont fait apparaître une perte de -67 260 861 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, cette perte a été affectée :
au report à nouveau pour - 67 260 861 €

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	1 063 592 809						1 063 592 809
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	93 345 957						93 345 957
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	566 489						566 489
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	-5 949 855				-67 260 861		-73 210 716
Résultat de l'exercice	-67 260 861	-26 681 052			67 260 861		-26 681 052
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 084 294 539	-26 681 052	0	0	0	0	1 057 613 487

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	5 497 898	4 448 591	3 837 052	6 109 437
Frais de développement	2 403 410	1 414 942	2 403 410	1 414 942
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	298 330	751 095	298 329	751 096
Provisions pour pensions	22 408 655	9 345 029	1 812 477	29 941 207
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	8 337 207	2 894 632	4 258 406	6 973 433
TOTAL (II)	38 945 499	18 854 289	12 609 674	45 190 114
TOTAL (I + II)	38 945 499	18 854 289	12 609 674	45 190 114
Dont dotations et reprises d'exploitation		10 040 180	11 634 345	
Dont dotations et reprises financières		880 107	298 329	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		7 934 002	677 000	
dépréciation des titres mis en équivalence				1 520 474

Au 31 décembre 2021, la provision comptabilisée au titre du nouveau plan Temps Partiel Senior et présentée sur la ligne "Provisions pour pension", s'élève à 8,247 millions d'euros.

Etat des échéances des dettes

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		112 375	112 375	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		235 105 986	105 986	235 000 000	0
Fournisseurs et comptes rattachés		191 401 594	191 401 594	0	0
Personnel et comptes rattachés		45 288 605	45 288 605	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		37 261 020	37 261 020	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	58 896 200	58 896 200	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	2 539 031	2 539 031	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 094 861	1 094 861	0	0
Groupes et associés		302 880	302 880	0	0
Autres dettes		19 886 606	19 886 606	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		71 624 976	70 503 339	1 119 655	1 981
TOTAL DES DETTES		663 514 133	427 392 497	236 119 655	1 981
Emprunts souscrits en cours d'exercice		55 000 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

(*) Convention de crédit Orange SA 235 m€ (01.01.2019)

Comptes de régularisation - passif

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA Exploitation - 2022	70 503 339	0	0
PCA Exploitation - 2023	264 974	0	0
PCA Exploitation - 2024	687 934	0	0
PCA Exploitation - 2025	158 098	0	0
PCA Exploitation - 2026	10 631	0	0
TOTAL	71 624 976	0	0

	2021	2020
Ecart de conversion passif	Montant	Net
Ecart de conversion passif	780 988	464 922

Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion Passif

	Ecart de conversion Passif	
	Montant au 31/12/2021	Compensés par une couverture de change
Créances d'exploitation	780 988	780 988
Total	780 988	780 988

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Intérêts sur emprunts obligataires convertibles	0
Intérêts sur autres emprunts obligataires	0
Intérêts sur emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Intérêts sur emprunts et dettes financières divers	112 375
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 560 806
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	145 641 771
Dettes fiscales et sociales	57 756 369
Autres dettes	5 716 824
Total	215 788 144

Charges à payer	Montant
	0
Personnel charges à payer	8 129 917
Personnel - notes de frais à payer	1 113
Intérêts courus non échus	112 375
Fact à recevoir fournisseurs biens et services	145 368 329
Rabais remise ristournes à établir	5 716 824
Dette provisionnée congés payés	19 465 911
Salaires - autres charges à payer	16 407 625
Organismes sociaux - congés payés	8 764 198
Organismes sociaux - charges à payer	4 987 605
TOTAL	208 953 896

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	157 821 417
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	2 528 653
Disponibilités	0
Total	160 350 070

Produits à recevoir	Montant
Factures clients à établir	157 821 417
Rabais remises ristournes à obtenir	2 528 653
TOTAL	160 350 070

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

**INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE
RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	2021	2020	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	254 265 999	202 211 063	26%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	658 070 521	622 791 232	6%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	884 330 930	810 589 302	9%
Chiffres d'affaires nets-Export	28 005 591	14 412 993	94%
Chiffres d'affaires nets	912 336 521	825 002 295	11%

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités versées aux clients	1 846 818	0
Amendes et pénalités	62 662	0
Clients, fournisseurs, débiteurs créditeurs div prescription commerciale	4 954 392	0
Vnc des immos financières cédées	1 879 298	0
Dot amts exceptionnels sur incorporel	286 767	0
Dot amts exceptionnels sur corporel	214 896	0
Prov restructuring litige distributeur easycom	223 000	0
Prov temps partiel senior	7 711 002	0
Reprise prov fond de commerce Ocean	0	30 000
Reprise prov dépréciation autres immob inc offre propreté - vnc 06-21	0	79 344
Reprise prov dépréciation impairment test Isybill (R&D)	0	300 656
Reprise prov pénalité sur marche	0	1 314 063
Reprise prov pour tps (temps partiel senior)	0	677 000
Divers gains sur exec ant (prescriptions)	0	206 153
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
TOTAL	17 178 835	2 607 217

Transferts de charges

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	4 677 965
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	4 677 965

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	210 000
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les services autres que la certification des comptes	90 000
Honoraires totaux	300 000

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

AUTRES INFORMATIONS

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-18 340 132	
Résultat exceptionnel	-14 571 618	
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	-32 911 750	0

Depuis le 1er janvier 2008, la Société est intégrée fiscalement dans le groupe Orange SA.

Les sociétés intégrées déterminent leur charge d'impôt selon les règles de droit commun, calculée sur leurs résultats propres en tenant compte des déficits nés avant et depuis leur entrée dans le groupe fiscal Orange SA. L'économie d'impôt éventuellement réalisée par le groupe est liée à la prise en compte du déficit subi par la filiale. Cette économie d'impôt est conservée par Orange SA.

- Soit temporairement dans l'hypothèse où la filiale après avoir été déficitaire redevient bénéficiaire, auquel cas Orange SA rétrocède à sa filiale l'économie d'impôt antérieurement réalisé.
- Soit définitivement dans l'hypothèse où la filiale reste structurellement déficitaire.
- Crédit d'impôt recherche 2021 : 5 789 235€
- Crédit d'impôt mécénat 2021 : 290 930€

Fiscalité différée

<i>Libellé</i>	<i>Clôture</i>
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Ecart de conversion Actif	751 095
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	751 095
Total passif d'impôt futur	217 247
Bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Pertes potentielles sur contrat à long terme	-1 051 063
Provisions pour retraites et obligations similaires	-19 858 107
Provisions TPS	-10 013 897
Provisions pour stocks	-7 435 061
Autres risques et charges provisionnés	-8 048 936
Honoraires d'acquisition	-3 480 841
Provision pour perte de change	-751 096
Ecart de conversion Passif	780 988
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	-49 858 013
Total actif d'impôt futur	-14 420 932
Situation nette	-14 203 685

(1) Taux d'impôt :	25,83%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :	0,00%

Entreprises liées

Les transactions entre les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marchés, et ne sont donc pas détaillées.

Engagements hors bilan

EN EUROS €		Au profit de		
Catégorie d'engagement	Total	Filiales	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés (à détailler)				
Achat de devises à terme	11 439 497			11 439 497
Engagements de loyers de véhicules	3 065 898			3 065 898
Engagement de loyers immobilier	19 567 731	487 945	436 903	18 642 883
Autres engagements de loyers	5 214			5 214
Engagements d'achats	29 373 347			29 373 347
	0			
A.Total engagements liés à l'exploitation courante	63 451 687	487 945	436 903	62 526 839
Garantie d'actif et de passif dans le cadre des cession	6 000 000			6 000 000
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
B.Total engagements complexes ou exceptionnels	6 000 000	0	0	6 000 000
I. Total engagements donnés (A+B)	69 451 687	487 945	436 903	68 526 839
Engagements reçus (à détailler)				
Commandes clients reçues	12 385 327		3 292 340	9 092 987
Caution reçues	1 067 939			1 067 939
	0			
	0			
	0			
	0			
A.Total engagements liés à l'exploitation courante	13 453 266	0	3 292 340	10 160 926
Garantie d'actif et de passif dans le cadre d'acquisitio	292 138 221			292 138 221
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
B.Total engagements complexes ou exceptionnels	292 138 221	0	0	292 138 221
I. Total engagements reçus (A+B)	305 591 487	0	3 292 340	302 299 147

Engagements de Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine	792 735				792 735
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs	-750 456				-750 456
· Dotation de l'exercice	-10 570				-10 570
Total	-761 026	0	0	0	-761 026
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus	21 140				21 140
· A plus d'1 an et 5 ans au plus	10 570				10 570
· A plus de 5 ans					0
Total	31 710	0	0	0	31 710

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	2021	2020
Ingénieurs et Cadres	3 688	3 552
ETAM	237	317
Apprentis	190	108
TOTAL	4 115	3 977

L'effectif moyen du personnel est de : 4 115

Orange Business Services

Société Anonyme au capital de 1 063 592 809,20 euros
Siège social : 1, place des Droits de l'Homme 93210 La Plaine Saint-Denis
345 039 416 R.C.S. Bobigny

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 MAI 2022

1^{ère} RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport qui se soldent par une perte de -26 681 052 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 1 142 674 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 319 949 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

2^{ème} RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, décide d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de -26 681 052 euros au compte report à nouveau qui après affectation se solde à un montant de -99 891 769 euros.

L'assemblée générale reconnaît qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

[...]

7^{ème} RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale confie tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées



Copie certifiée conforme

M. Gervais PELLISSIER - Président du conseil d'administration



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Orange Business Services S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
Orange Business Services S.A.
1 Place des droits de l'Homme - 93200 La Plaine Saint-Denis

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Orange Business Services S.A.

1 Place des droits de l'Homme - 93200 La Plaine Saint-Denis

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société Orange Business Services S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Orange Business Services S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de droit
anglais ("private company limited by
guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note "Reconnaissance du Chiffre d'affaires" de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les titres de participation et les fonds commerciaux, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit respectivement à 982 053 milliers d'euros et 198 923 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes "Immobilisations financières" et "Immobilisations incorporelles" de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des budgets et plans stratégiques établis pour chacune de ces activités.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les



Orange Business Services S.A.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2021

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 avril 2022

KPMG S.A.

Stéphanie Ortega

Associée

Bilan actif

BILAN-ACTIF	2021			2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	57 937 163	52 687 979	5 249 185	3 569 314
Concessions, brevets et droits similaires	68 203 638	53 232 323	14 971 315	9 644 910
Fonds commercial	233 961 471	35 038 793	198 922 678	198 922 678
Autres immobilisations incorporelles	24 494 152	7 269 774	17 224 378	17 659 054
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	384 596 424	148 228 868	236 367 556	229 795 956
Terrains	0	0	0	0
Constructions	15 503 158	10 736 315	4 766 843	4 731 629
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	109 104 095	92 796 107	16 307 988	18 338 211
Immobilisations en cours	2 698 746	0	2 698 746	3 742 560
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	127 305 999	103 532 423	23 773 577	26 812 400
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	983 573 345	1 520 474	982 052 871	984 443 748
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	1 407 083	0	1 407 083	1 396 347
TOTAL immobilisations financières	984 980 429	1 520 474	983 459 954	985 840 095
Total Actif Immobilisé (II)	1 496 882 852	253 281 765	1 243 601 087	1 242 448 451
Matières premières, approvisionnements	19 668	0	19 668	85 479
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	26 019 958	7 718 318	18 301 640	13 164 552
TOTAL Stock	26 039 626	7 718 318	18 321 308	13 250 031
Avances et acomptes versés sur commandes	806 300	0	806 300	1 651 827
Clients et comptes rattachés	426 803 983	11 872 457	414 931 526	423 382 318
Autres créances	64 218 791	88 300	64 130 491	98 189 313
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	491 829 074	11 960 757	479 868 317	523 223 458
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	9 242 120	0	9 242 120	4 342 752
TOTAL Disponibilités	9 242 120	0	9 242 120	4 342 752
Charges constatées d'avance	21 875 602	0	21 875 602	21 339 479
Total Actif Circulant (III)	548 986 422	19 679 075	529 307 347	562 155 720
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	751 095		751 095	298 328
Total Général (I à VI)	2 046 620 369	272 960 840	1 773 659 529	1 804 902 499

Bilan passif

BILAN-PASSIF		2021	2020
Capital social ou individuel	dont versé : 1 063 592 809	1 063 592 809	1 063 592 809
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		93 345 957	93 345 957
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		566 489	566 489
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		566 489	566 489
Report à nouveau		-73 210 717	-5 949 855
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-26 681 052	-67 260 861
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		1 057 613 487	1 084 294 539
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		13 222 880	14 393 727
Provisions pour charges		31 967 234	24 551 771
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		45 190 114	38 945 498
Emprunts obligataires convertibles		112 375	37 004
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	235 105 986	180 069 740
TOTAL Dettes financières		235 218 360	180 106 744
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		6 560 806	6 449 253
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		191 401 594	269 029 290
Dettes fiscales et sociales		143 984 856	146 455 034
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 094 861	3 340 969
Autres dettes		20 189 486	15 938 358
TOTAL Dettes d'exploitation		363 231 603	441 212 904
Produits constatés d'avance		71 624 976	59 877 892
TOTAL DETTES (IV)		670 074 939	681 197 540
Ecart de conversion Passif (V)		780 988	464 922
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		1 773 659 529	1 804 902 499

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	2021			2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	244 179 719	10 086 280	254 265 999	202 211 063
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	640 151 211	17 919 311	658 070 521	622 791 232
Chiffres d'affaires nets	884 330 930	28 005 591	912 336 521	825 002 295
Production stockée			-65 811	-322 152
Production immobilisée			15 006 710	15 225 487
Subventions d'exploitation			4 818	10 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			30 019 586	15 100 509
Autres produits			3 179 246	2 945 808
Total des produits d'exploitation (I)			960 481 069	857 961 947
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			176 969 772	145 472 466
Variation de stock (marchandises)			-419 183	-7 710 597
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-6 653 641	1 800
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-188 592	-350 887
Autres achats et charges externes			393 008 473	376 594 583
Impôts, taxes et versements assimilés			12 262 709	11 856 322
Salaires et traitements			224 564 123	212 503 452
Charges sociales			118 021 571	104 856 375
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	26 806 136	24 160 126
		Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		7 275 989	10 941 056
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		12 338 541	19 279 667
Autres charges			15 315 843	13 522 434
Total des charges d'exploitation (II)			979 301 741	911 126 797
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-18 820 672	-53 164 851
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			209 961	218 789
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			2 820 662	412 007
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			73 227	49 289
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 177 627	161 350
Différences positives de change			8 067 685	83 851
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			13 139 200	706 497
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 310 966	2 345 061
Intérêts et charges assimilées			3 536 671	2 265 737
Différences négatives de change			8 020 984	136 419
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			12 868 621	4 747 217
RÉSULTAT FINANCIER			270 579	-4 040 720
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-18 340 132	-56 986 782

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	2021	2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	206 152	3 046 612
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	33 063 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 401 064	1 800 265
Total des produits exceptionnels (VII)	2 607 217	37 909 877
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 863 872	7 797 476
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 879 298	42 742 929
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 435 665	1 414 859
Total des charges exceptionnelles (VIII)	17 178 835	51 955 264
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-14 571 618	-14 045 387
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	2 954	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-6 233 653	-3 771 308
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	976 437 447	896 797 115
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 003 118 498	964 057 976
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-26 681 052	-67 260 861

Activité de la société

OBS SA a pour activité principale la vente d'équipements technologiques et logiciels et prestations de services et de conseils associés, dans le domaine informatique. OBS SA détient par ailleurs les titres et filiales intervenant également dans les domaines de l'informatique.

Faits marquants

Les comptes de l'exercice couvrent la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 soit une durée de 12 mois

Titres de participations

Activités Digital & Data

1- Business & Décision

Le 26 octobre 2017, la Société a signé un contrat portant sur l'acquisition d'une partie majoritaire du capital de Business & Décision, groupe international de consulting et d'intégration des systèmes. Cette opération de croissance externe s'est achevée en 2020 par le rachat de l'ensemble des actions minoritaires.

Le contrat initial comportait une convention de garantie d'actifs et de passifs portant sur diverses déclarations et garanties des cédants initiaux et au titre de laquelle ces derniers s'étaient engagés à indemniser OBS SA contre tout préjudice résultant de la violation d'une déclaration ou garantie. A ce titre la somme de 2.500.000 euros a été prélevée sur le prix de cession et placée sur un compte séquestre. Le montant séquestré devait être libéré 24 mois après la date initiale de réalisation en l'absence de réclamations en garantie de passif (« GAP »).

De 2018 à fin 2020 diverses demandes d'activation de la GAP par OBS SA ont eu lieu. Ces réclamations GAP ont toutes été contestées par les cédants initiaux.

C'est dans ce contexte, que les parties ont demandé à leur conseil respectif de procéder à une analyse juridique contradictoire. Le 29 juillet 2021, les parties ont arrêté un accord transactionnel mettant un terme à l'ensemble des litiges nés ou à naître.

L'indemnité transactionnelle s'est élevée à 2.105.779,65 euros, restituée à OBS SA par libération du compte séquestre. Cette indemnité comportait un volet immobilier. La somme reversée à B&D en contrepartie de ce préjudice s'est élevée à 305 664,66 euros.

En outre, dans le cadre de cette acquisition, la Société avait souscrit auprès de Zurich une police d'assurance « warranty & indemnity ». OBS SA a été indemnisé à hauteur de 500.000 euros au titre de cette police d'assurance.

L'ensemble de ces indemnités soit 2.300.114,99 euros net a été porté en réduction de la valeur des titres de Business & Décision.

2- CNTP Docapost

OBS SA détient 34% du capital de CNTP Docapost. Compte tenu de son dernier plan d'affaires, la valeur de ces titres a fait l'objet d'une dépréciation complémentaire la portant à 100% de sa valeur brute.

Activité Cyber Sécurité

En continuité des opérations de simplification réalisées en 2020 dans le secteur de la Cyber Sécurité, le 20 septembre 2021, OBS SA a fait l'acquisition auprès de Orange Participation de 36.999 actions de la Société Rapp 108 SA représentant 99.99% des parts de cette Société. Le 26 janvier 2022, Rapp 108 a été renommée Orange Cyberdefense Holding (OCH).

Cette Société en sommeil, aura dès 2022 un rôle de holding dont la fonction principale sera de gérer les filiales d'OBS SA du périmètre Orange Cyberdefense.

En parallèle, les travaux de simplification continuent sur le périmètre des groupes SecureLink et SecureData afin de ne garder qu'une filiale opérationnelle par pays (12 au lieu de 29 après l'acquisition en 2019 de ces deux groupes).

Autres activités à l'international

En Asie, dans la poursuite des opérations de 2020, la Société OAB Singapore, détenue à 100% par la Société a été cédée en mai 2021 à OBS Singapore pour 1 euro symbolique puis fusionnée dans cette dernière.

Les titres de cette Société étaient intégralement dépréciés fin 2020. La cession de cette Société n'a donc pas généré de moins-value complémentaire.

Financement

Financement à fin décembre 2021

- Convention de crédit à moyen terme :
 - o Le 31 janvier 2019, la Société a souscrit une ligne de crédit de 235 m€ auprès d'Orange SA à échéance 31 janvier 2022. A fin 2020, compte tenu de l'ensemble des tensions liées au recouvrement des créances clients, ainsi qu'à sa performance opérationnelle, la Société avait procédé au tirage de cette ligne de crédit pour un total de 180 m€.
 - o Le 8 octobre 2021, compte tenu de son besoin en fonds de roulement complémentaire, la Société a procédé au tirage du solde de 55 m€.
- Convention de crédit à court terme :

o La Société disposait jusqu'au 31 décembre 2021 d'une autorisation de découvert sur le compte courant Orange SA de 60 m€.

Renouvellement du financement de la Société

- Le Conseil d'Administration du 08 novembre 2021 a approuvé la proposition de refinancement suivante :
 - o Mise en place début février 2022 d'un avenant à la convention d'ouverture de crédit à moyen terme avec Orange SA pour modifier le montant à hauteur de 275 m€. L'extension du prêt est prévue pour trois ans jusqu'au 31 janvier 2025. Le taux d'intérêt est EURIBOR 3 mois + marge de 1.22 % et la commission d'engagement de 0.31 % du montant disponible.
 - o Par ailleurs, une autorisation de découvert de 90 m€ sur le compte courant avec Orange est mise en place jusqu'au 31 décembre 2022 pour couvrir les besoins de fonds de roulement ponctuels de la Société.

Accords Temps Partiel Senior

Dans le cadre des renégociations de l'accord intergénérationnel du groupe Orange, un nouvel accord Temps Partiel Senior (TPS) a été signé le 17 décembre 2021. Les accords Temps Partiel Senior s'adressent aux fonctionnaires et contractuels des entités françaises éligibles à une retraite au plus tard au 1er janvier 2028 et ayant une ancienneté minimum de 15 ans dans le Groupe.

Ils offrent la possibilité de travailler à 50 % ou 60 % tout en bénéficiant :

- d'une rémunération de base de 65 % et 80 % d'un temps plein ;
- d'une validation retraite (part patronale et part salariale) sur une base 100 % durant la période du dispositif ;
- d'une rémunération plancher.

Ces dispositifs sont d'une durée minimum de 18 mois et maximum de 5 ans. Par ailleurs, les bénéficiaires peuvent placer une partie de leur rémunération de base (5 %, 10 % ou 15 %) sur un Compte Epargne Temps (CET), abondé par le Groupe. Le CET ainsi constitué permet de réduire la période de temps travaillé.

Au 31 décembre 2021, le nombre estimé de salariés, bénéficiaires en cours ou futurs bénéficiaires des accords Temps Partiel Senior, et à ce titre compris dans la provision, est d'environ 80 salariés.

Au 31 décembre 2021, la provision comptabilisée au titre du Temps Partiel Senior des salariés de la Société s'élève à 10,013 millions d'euros, dont 8,247 millions d'euros au titre de ce nouveau plan.

Offre réservée au personnel

Le Conseil d'administration d'Orange SA du 21 avril 2021 a approuvé la mise en œuvre d'une Offre Réservée au Personnel (« ORP »), Together 2021, destinée à renforcer l'actionnariat salarié du Groupe. L'ORP, portant sur un maximum de souscriptions, abondement compris, d'une valeur de 260 millions d'euros exprimés en prix de référence avant décote, est effectuée par rachat d'actions existantes d'Orange SA.

Le nombre d'actions souscrites au prix de 6,64 euros (compte tenu d'une décote de 30% par rapport au prix de référence de marché) s'élève à 12 millions, auquel s'ajoute 14 millions d'actions attribuées gratuitement sous forme d'abondement, soit un total de 26 millions d'actions.

Pour la part relative à OBS SA, une charge de personnel de 7,233 millions d'euros a été comptabilisée au titre de l'avantage accordé aux salariés et anciens salariés d'Orange SA (actions gratuites comprises).

Contrôles de la Société

Contrôle URSSAF

Le 20 janvier 2021 la Société a reçu un avis de contrôle de l'URSSAF de Grenoble portant sur l'application des législations de sécurité sociale, de l'assurance chômage et de la garantie des salaires AGS à compter du 1er janvier 2018.

Le 24 septembre 2021, l'URSSAF restituait sa lettre d'observations relatant les points suivants :

- o Erreur de calculs portant sur les bas salaires en 2019
- o Le bénéfice à tort des avantages du « Kiosque salariés » du groupe Orange que l'URSSAF considère à déclarer comme avantages en nature.

Les redressements assortis des pénalités se sont élevés à 1.331 k€. La Société n'a pas souhaité contester ces redressements.

Ce redressement a été comptabilisé en charges exceptionnelles de l'exercice 2021.

Contrôle de la DGCCRF / DRIEETS

Le 5 mars 2021, la Société a reçu un avis de contrôle de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (« DGCCRF », en application d'un programme d'enquêtes relatif aux respects des règles encadrant les délais de paiement interentreprises réglementés par le livre IV du titre IV du code de commerce. Le contrôle porte sur l'année 2020.

Ce contrôle est toujours en cours au 31 décembre 2021. Le risque financier lié à ce contrôle a été évalué par la Direction de la Société et les actions comptables prises en conséquent.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes comptables et dérogations

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Celles-ci correspondent à :

- Production immobilisée :

ORANGE BUSINESS SERVICES SA développe pour ses besoins internes des applications informatiques liées au développement de ses produits ou des réseaux, nécessaires pour satisfaire la demande de ses clients.

- Frais de développement :

Les frais de développement sont inscrits à l'actif dès lors que les conditions définies par le règlement CRC n°2004-06 sont respectées.

Le cas échéant le montant inscrit à l'actif est évalué à partir des coûts directs et indirects de production.

- Logiciels

- Fonds commercial :

Des fonds de commerce sont comptabilisés et font l'objet de test de dépréciation selon la méthode des discounted cash flow.

- Malis techniques de fusion :

Conformément au règlement n° 2015-06 de l'Autorité des Normes Comptables, les malis techniques de fusions ont fait l'objet au 1er janvier 2016 d'une affectation comptable aux actifs sous-jacents. Lorsque ces malis techniques de fusion n'étaient pas affectables de façon fiable aux actifs corporels (2187), financiers (278) ou circulants (478) ; ils ont été affectés à l'actif incorporel fonds de commerce (208).

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Production immobilisée	Linéaire	1 à 5 ans
Frais de recherche et de développement	Linéaire	1 à 5 ans
Fonds commerciaux	Non amorti	
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

Les fonds commerciaux non amortis font l'objet d'un test de dépréciation systématique à chaque clôture pour les exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013.

La valeur d'utilité des fonds commerciaux est appréciée par référence aux perspectives de rentabilité de la Société à court et à moyen terme. Un test de dépréciation est effectué annuellement sur la base d'une estimation des flux de trésorerie futurs (test de type Discounted Cash Flows). Si nécessaire, une dépréciation complémentaire est comptabilisée pour ramener la valeur de ces actifs à la valeur d'utilité ou à la valeur de marché

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Immobilisations corporelles	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	5 à 15 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	2 à 10 ans

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires. Si nécessaire, une dépréciation complémentaire est comptabilisée pour ramener la valeur de ces actifs à la valeur d'utilité ou à la valeur de marché.

Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués à leur prix de revient d'origine

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour la Société. Cette valeur d'utilité est appréciée par référence aux perspectives de rentabilité de la filiale à court et à moyen terme.

Un test de dépréciation est effectué annuellement sur la base d'une estimation des flux de trésorerie futurs (test de type Discounted Cash Flows).

En l'absence de prévisions fiables, ou lorsque les résultats économiques sont déficitaires, la valeur d'utilité est également appréciée par référence aux capitaux propres.

La dépréciation peut être reprise si la valeur recouvrable excède à nouveau la valeur comptable.

Enfin dans certains cas, quand l'information est disponible, la valeur d'utilité est appréciée par référence à la valeur de marché (valeur de cession).

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti. Leur valeur comprend :

- Le prix d'achat des biens,
- Les frais annexes d'acquisition (douane, export),
- Coût de la transformation, le cas échéant (coût de production et mise en conditionnement).

A la clôture, les stocks sont évalués à leur valeur actuelle. Si celle-ci est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée. La dépréciation à constater éventuellement à la clôture de l'exercice tient compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence.

Pour l'obsolescence, la méthode de dépréciation appliquée est de 1/3 par tranche de 12 mois par rapport à la date d'entrée en stock.

Un inventaire physique des stocks est effectué une fois par an.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles.

Le compte courant a fait l'objet d'une convention de gestion de trésorerie avec ORANGE SA. Il est porteur d'intérêts, au taux du marché.

Instruments de trésorerie

Conformément au nouveau règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, les opérations non dénouées à la clôture sont comptabilisées au taux spot, et la différence entre le taux spot et le taux couvert est inscrit au bilan sous la rubrique « Ecart de conversion - Actif » et « Ecart de conversion - Passif ».

Jusqu'à la réalisation de ces opérations les couvertures prises constituent des engagements hors bilan.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation en provision.

Les provisions sur contrats correspondent aux pertes prévisionnelles sur les opérations partiellement exécutées à la clôture, sous déduction des pertes partielles déjà comptabilisées du fait de l'application de la méthode à l'avancement.

La société a choisi de comptabiliser ses engagements de retraite.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires :

Le 5 novembre 2021, l'Autorité des Normes Comptables (ANC) a modifié sa recommandation n° 2013-02, en introduisant la possibilité de choisir entre deux méthodes pour la comptabilisation des droits de prestations relatifs aux régimes octroyant un avantage aux salariés présents dans l'entreprise à leur date de départ à la retraite, lequel est plafonné à hauteur d'un montant maximal et conditionné à une durée minimale d'activité au sein de l'entreprise.

Cette modification fait suite à la décision de l'IFRS IC, publiée le 24 mai 2021, concluant pour ce type de régime qu'aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et que les droits sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté, en conséquence, l'engagement n'est comptabilisé que sur les "X" dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise.

La méthode retenue est celle des Unités de Crédit Projetés, comme auparavant. En outre les écarts actuariels sont comptabilisés directement en compte de résultat d'exploitation.

Le montant provisionné est calculé en fonction de l'ancienneté et du salaire des salariés à l'âge de la retraite. Cette provision résulte d'un calcul actuariel qui tient compte de plusieurs paramètres, notamment l'ancienneté, l'espérance de vie et les hypothèses économiques suivantes :

Âge de départ à la retraite : 63 ans

Taux d'actualisation : 0,9%

Augmentation salariale moyenne annuelle : 2%

Reconnaissance du Chiffre d'affaires

- Prestations d'assistance technique, de conseil et de formation

Elles sont comptabilisées en chiffre d'affaires quand le service est rendu et sont évaluées en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes.

- Prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait

Ces contrats sont caractérisés par un engagement en termes de prix, de conformité et de délai. Le chiffre d'affaires et la marge (Chiffre d'affaires moins les coûts de réalisation) sur l'ensemble des contrats au forfait s'échelonnant sur plusieurs exercices, sont constatés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux ; L'estimation de l'avancement est faite sur les coûts passés, comparés aux coûts de réalisation estimés à terminaison sur le contrat. Les coûts totaux prévus sur le contrat incluent la réalisation complète ainsi que les coûts consacrés à la garantie le cas échéant; ils font l'objet d'une estimation mensuelle.

Par ailleurs, lorsque les coûts de réalisation prévisionnels d'un contrat sont supérieurs au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison peut être constatée (Cf. paragraphe relatif aux provisions pour risques et charges).

- Contrats de maintenance

Le chiffre d'affaires est constaté au prorata temporis, c'est-à-dire qu'il est étalé sur la durée du contrat de la maintenance.

- Activités de vente d'équipements et de logiciels.

Les ventes de matériels et de licences logicielles sont comptabilisées à leurs livraisons chez le client. Celles-ci devant être considérées comme accomplies lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus.

- Activités intégrées

Les prestations fournies dans le cadre de contrats d'intégrations comprennent :

- Du matériel et des licences logicielles
- Des services associés: développement logiciel, installation, paramétrage, adaptation, formation
- De la maintenance

a. En règle générale, des contrats distincts de matériel, licence et maintenance d'une part, et de services associés d'autre part, sont conclus avec les clients

Dans ce cas, les différents éléments constitutifs de ces contrats sont comptabilisés conformément aux méthodes énoncées ci-dessus.

b. Dans certains cas, les services associés peuvent être considérés comme essentiels au fonctionnement du matériel ou logiciel

Cette situation peut se présenter lorsque les projets d'intégration présentent un degré de complexité significatif et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Le projet est alors considéré dans son ensemble et fait l'objet d'un suivi particulier.

c. Parfois, des contrats composés d'éléments multiples (matériel, maintenance, prestations associées...) peuvent être négociés pour un prix global.

Dans ce cas, le montant du chiffre d'affaires attribuable au matériel est obtenu par différence entre le montant total du contrat et la juste valeur des autres éléments qui le composent : maintenance, prestations associées. Cette valorisation des autres éléments est effectuée par référence au prix facturé aux clients, lorsque l'élément est vendu séparément (grille tarifaire) ou sur la base d'un prix de vente déterminé par la Direction, sur la base de ses meilleures estimations. Le montant du matériel, montant résiduel, est comptabilisé à la livraison.

Evènements post-clôture

1- Financement : Mise en place du nouveau financement avec Orange SA le 1er février 2022 à savoir :

- a. Nouvelle convention d'ouverture de crédit à moyen terme de 275 m€
- b. Nouveau CTMA (ligne de financement à court terme) de 90 m€.

2- Activités Cybersécurité : Poursuivant la réorganisation de cette activité, il a été procédé aux opérations juridiques suivantes :

a. La société Rapp 108 devenue OCH, dont les capitaux propres étaient négatifs a, par décision prise en AGO & AGE du 26 Janvier 2022, procédé à une augmentation de son capital par l'émission de 10.000 actions de 1 euro de valeur nominale assortie d'une prime d'émission de 10 euros par actions. OBS SA a intégralement souscrit à cette augmentation de capital. Cette augmentation a été entérinée par le conseil d'administration de OCH du 28 janvier 2022.

b. Le conseil d'administration d'OBS SA du 09 février 2022 a présenté l'opération d'apport par OBS SA au profit de la société Orange Cyberdefense Holding (OCH), de l'intégralité des titres que la Société détient :

§ de 3.050.528 actions d'Orange Cyberdefense, Société par actions simplifiée dont le siège social est situé 54 Place de l'Ellipse CS 80094 – 92983 Paris La Défense Cédex représentant 100% du capital et des droits de vote d'OCD (les « Actions OCD ». Valeur des titres : 63 948 661 euros.

- Valeur des titres apportés à leur valeur comptable : 63 948 661,89 €

§ de 2.053 actions de SL Bidco BV, Société de droit néerlandais au capital de 2.053 euros, dont le siège officiel est situé à Amsterdam, Pays-Bas et dont le siège statutaire est situé Orteliuslaan 1001, 3528 BE Utrecht, Pays-Bas, enregistrée au registre du commerce sous le numéro 64720756 (« SL Bidco » représentant 100% du capital et des droits de vote de SL Bidco (les « Actions Bidco »

- Valeur des titres apportés à leur valeur comptable : 406 584 698,36 €

§ de 5.128 actions ordinaires, 67.373 actions ordinaires de catégorie A, 33.883 actions ordinaires de catégorie B et 6.750 actions ordinaires de catégorie C, chacune d'une valeur nominale de 1£ de SDH Holdco Limited, Société de droit anglais, dont le siège social est situé à Securedata House Hermitage Court, Hermitage Lane, Maidstone Kent, ME16 9 NT et immatriculée sous le numéro 07930769 (« SDH Holdco », représentant 100% du capital social et des droits de vote de SDH Holdco (les « Actions SDH »,

- Valeur des titres apportés à leur valeur comptable : 104 577 117,68 €

(les Actions OCD, les Actions Bidco et les Actions SDH étant dénommées ensemble les « Actions Apportées »

Cette opération d'apport a été approuvée par décision de l'assemblée générale de Orange Cyberdefense du 28 février 2022.

3- Migration de notre direction OCWS dans l'ERP Cloud d'Oracle (« OBS Fusion »)

La migration en mars 2022 de la comptabilité et de la gestion des activités de notre direction OCWS sur la solution ERP Cloud d'Oracle.

4- Situation en Ukraine sur la société :

Le volume de nos activités avec l'Ukraine est très peu significatif et ne présente pas de risque d'exploitation pour la Société.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - ACTIF

Immobilisations

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Réévaluation	Acqu. et apports	Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		52 030 441	0	5 906 723	0	0	57 937 163	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		317 289 980	0	14 086 745	1 690 675	3 026 790	326 659 261	0
Terrains		0	0	0	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	14 286	0	10 800	0	0	25 086	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	18 608 093	0	1 884 916	157 489	4 857 448	15 478 072	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	0	0	0	0
	Matériel de transport	96 753	0	-1	0	192	96 561	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	110 074 591	0	9 585 204	6 675 297	3 976 963	109 007 534	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		3 742 561	0	-1 043 815	0	0	2 698 746	0
Avances et acomptes		0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (III)		132 536 284	0	10 437 104	6 832 786	8 834 603	127 305 999	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0	0	0
Autres participations		987 412 662	0	-1 960 019	0	1 879 298	983 573 345	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		1 396 347	0	82 670	53 929	18 005	1 407 083	0
TOTAL (IV)		988 809 009	0	-1 877 348	53 929	1 897 303	984 980 429	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		1 490 665 714	0	28 553 224	8 577 390	13 758 696	1 496 882 852	0

Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la Société pour les besoins de son activité.

En application du règlement n°2015-06 de l'autorité des Normes Comptables les malis techniques de fusion existant au 1er janvier 2016 ont été affectés comme suit :

Affectation des malis techniques (en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2020	Malis techniques 2020	Solde au 31/12/2021
Fonds de commerce	12 153		12 123
Malis techniques relatifs à des fusions simplifiées ou TUP antérieures au 01.01.2019	110 130		110 130
Malis techniques relatifs à la fusion simplifiée du 01.01.2019 (1)	111 706		111 706
Fonds de commerce et Malis technique de fusion avant affectation	233 989	0	233 959
Affectation des malis techniques aux actifs suivants :			
- Fonds de commerce	186 332		186 332
- Autres postes d'immobilisations incorporelles-Plateforme Cloud	34 335		34 335
- Immobilisations financières - Titres de participation - Orange Cyberdéfense	1 169		1 169
Solde des malis techniques après affectation	0	0	0
Fonds de commerce après affectation des malis	198 485		198 455
Malis techniques affectés aux immobilisations incorporelles	34 335		34 335
Malis techniques affectés aux immobilisations financières	1 169		1 169

(1) Le 1er janvier 2019, la Société a absorbé par voie de fusion simplifiée 7 de ses filiales françaises :

- Orange Applications for Business
- Orange Cloud for Business
- Orange Connectivity and Workspace services
- Orange Consulting
- Orange Healthcare
- Neocles Corporate
- Ocean

Société mère, filiales et participations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

Les comptes de la société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés élaborés par Orange SA.

Dénomination sociale - siège social	Forme
Orange	SA

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé (4)	Résultat du dernier exercice clos (4)	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Log In Consultants Germany	25 000	2 568 065	100%	5 851 811	5 851 811	0	0	4 948 246	46 748	0
Basefarm AS	344 369 NOK	635 057 571 NOK	100%	305 118 784	305 118 784	0	0	864 128 535 NOK	36 158 453 NOK	0
Orange Cyberdéfense	54 727 929	13 445 521	100%	63 948 662	63 948 662	0	0	368 998 871	724 428	0
SDH Holdo Limited	266 586 GBP	-11 445 544 GBP	100%	104 577 118	104 577 118	0	0		8 955 615 GBP	0
SL Bidco B.V	245 492 560	23 710 246	100%	406 584 698	406 584 698	0	0	35 700 783	-2 053 751	0
Business et Decision SA	551 808	25 120 403	100%	61 063 439	61 063 439	0	0	22 177 021	1 665 575	0
Enovacom			100%	35 210 000	35 210 000	0	0			0
SCI	1 829		99%	1 814	1 814	0	0	323 953	238 691	0
Telefact	2 804 748	960 672	70%	1 953 769	1 953 769	0	0	3 984 158	675 961	0
Participations (10 à 50% du capital)										
CNTP Docapost BPO			0	1 520 474	1 520 474	0	0			0
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										

(4) Dans la monnaie locale d'opération :

Basefarm (NOK)

SDH Holco (GBP)

Amortissements

SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		48 461 126	4 226 853	0	52 687 979
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		55 732 511	7 914 343	3 026 790	60 620 065
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	826	491	0	1 317
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	13 889 923	1 702 523	4 857 448	10 734 998
Installations techniques, matériels et outillages		0	0	0	0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	96 753	0	192	96 561
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	91 731 111	4 940 129	3 976 963	92 694 277
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		105 718 614	6 643 143	8 834 603	103 527 153
TOTAL GENERAL (I + II + III)		209 912 251	18 784 339	11 861 393	216 835 197

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur immos incorporelles	35 330 825	0	410 000	34 920 825
Provisions sur immos corporelles	5 269	0	0	5 269
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	2 968 914	430 858	1 879 298	1 520 474
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	12 256 151	7 275 989	11 813 822	7 718 318
Provisions sur comptes clients	12 781 613	1 164 298	2 073 453	11 872 457
Autres provisions pour dépréciations	88 300	0	0	88 300
TOTAL	63 431 072	8 871 145	16 176 574	56 125 643
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 440 287	14 297 276	
Dont dotations et reprises financières		430 858	1 879 298	
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Au 31 décembre 2021, les provisions pour dépréciations sur titres de participation concernent CNTP Docapost (entité détenue à 34%).

Stocks et en cours

BILAN-ACTIF	2021			2020
	MONTANT BRU	PROVISION	MONTANT NET	MONTANT NET
Matières premières, approvisionnements	19 668	0	19 668	85 479
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	26 019 958	7 718 318	18 301 640	13 164 552
TOTAL Stock	26 039 626	7 718 318	18 321 308	13 250 031

Avances et acomptes versés sur commandes	806 300	0	806 300	1 651 827
--	---------	---	---------	-----------

Provisions pour dépréciation des Stocks

BILAN-ACTIF	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Matières premières	0			0
Produits finis				
Marchandises	12 256 150	7 275 989	11 813 822	7 718 317
TOTAL	12 256 150	7 275 989	11 813 822	7 718 317

Etat des échéances des créances

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
	Créances rattachées à des participations	0	0	0
	Prêts	0	0	0
	Autres immos financières	1 407 083	0	1 407 083
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	1 407 083	0	1 407 083
	Clients douteux ou litigieux	2 170 363	2 170 363	0
	Autres créances	424 633 620	424 633 620	0
	Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0
	Personnel et comptes rattachés	487 096	487 096	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	40 077 336	40 077 336	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	0	0	0
	Groupes et associés	505 765	505 765	0
	Débiteurs divers	23 148 593	23 148 593	0
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	491 022 774	491 022 774	0
	Charges constatées d'avance	21 875 602	21 376 132	499 469
	TOTAL DES CREANCES	514 305 459	512 398 906	1 906 553
	Prêts accordés en cours d'exercice	0		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	0		
	Prêts et avances consentis aux associés	0		

Etat des échéances des créances

	Actif Au 31/12/2021
Chiffres exprimés en €	
Clients et comptes rattachés	171 399 981
Fournisseurs et comptes rattachés	108 000
Autres créances d'exploitation	6 450 570
Comptes courants intégration fiscale	
Comptes courants	7 857 163
Comptes de régularisation	
Total Groupe et Associés	185 815 714

Comptes de régularisation

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA Exploitation - 2022	21 376 132	0	0
CCA Exploitation - 2023	173 105	0	0
CCA Exploitation - 2024	170 587	0	0
CCA Exploitation - 2025	155 778	0	0
TOTAL	21 875 602	0	0

AUTRES COMPTES DE REGULARISATION	2021		2020
	Brut	Net	Net
Frais d'émission d'emprunt à étaler	0	0	0
Prime de remboursement des obligations	0	0	0
Ecart de conversion actif	751 095	751 095	298 328

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - PASSIF

Le capital social de la société Orange Business Services SA se décompose comme suit

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	574 915 032			574 915 032	1,85
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
Total	574 915 032	0	0	574 915 032	

Affectation du résultat de l'exercice précédent :

Les comptes de l'exercice 2020 ont fait apparaître une perte de -67 260 861 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, cette perte a été affectée :
au report à nouveau pour - 67 260 861 €

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	1 063 592 809						1 063 592 809
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	93 345 957						93 345 957
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	566 489						566 489
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	-5 949 855				-67 260 861		-73 210 716
Résultat de l'exercice	-67 260 861	-26 681 052			67 260 861		-26 681 052
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 084 294 539	-26 681 052	0	0	0	0	1 057 613 487

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	5 497 898	4 448 591	3 837 052	6 109 437
Frais de développement	2 403 410	1 414 942	2 403 410	1 414 942
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	298 330	751 095	298 329	751 096
Provisions pour pensions	22 408 655	9 345 029	1 812 477	29 941 207
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	8 337 207	2 894 632	4 258 406	6 973 433
TOTAL (II)	38 945 499	18 854 289	12 609 674	45 190 114
TOTAL (I + II)	38 945 499	18 854 289	12 609 674	45 190 114
Dont dotations et reprises d'exploitation		10 040 180	11 634 345	
Dont dotations et reprises financières		880 107	298 329	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		7 934 002	677 000	
dépréciation des titres mis en équivalence				1 520 474

Au 31 décembre 2021, la provision comptabilisée au titre du nouveau plan Temps Partiel Senior et présentée sur la ligne "Provisions pour pension", s'élève à 8,247 millions d'euros.

Etat des échéances des dettes

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		112 375	112 375	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		235 105 986	105 986	235 000 000	0
Fournisseurs et comptes rattachés		191 401 594	191 401 594	0	0
Personnel et comptes rattachés		45 288 605	45 288 605	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		37 261 020	37 261 020	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	58 896 200	58 896 200	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	2 539 031	2 539 031	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 094 861	1 094 861	0	0
Groupes et associés		302 880	302 880	0	0
Autres dettes		19 886 606	19 886 606	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		71 624 976	70 503 339	1 119 655	1 981
TOTAL DES DETTES		663 514 133	427 392 497	236 119 655	1 981
Emprunts souscrits en cours d'exercice		55 000 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

(*) Convention de crédit Orange SA 235 m€ (01.01.2019)

Comptes de régularisation - passif

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA Exploitation - 2022	70 503 339	0	0
PCA Exploitation - 2023	264 974	0	0
PCA Exploitation - 2024	687 934	0	0
PCA Exploitation - 2025	158 098	0	0
PCA Exploitation - 2026	10 631	0	0
TOTAL	71 624 976	0	0

	2021	2020
Ecart de conversion passif	Montant	Net
Ecart de conversion passif	780 988	464 922

Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion Passif

	Ecart de conversion Passif	
	Montant au 31/12/2021	Compensés par une couverture de change
Créances d'exploitation	780 988	780 988
Total	780 988	780 988

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Intérêts sur emprunts obligataires convertibles	0
Intérêts sur autres emprunts obligataires	0
Intérêts sur emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Intérêts sur emprunts et dettes financières divers	112 375
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 560 806
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	145 641 771
Dettes fiscales et sociales	57 756 369
Autres dettes	5 716 824
Total	215 788 144

Charges à payer	Montant
	0
Personnel charges à payer	8 129 917
Personnel - notes de frais à payer	1 113
Intérêts courus non échus	112 375
Fact à recevoir fournisseurs biens et services	145 368 329
Rabais remise ristournes à établir	5 716 824
Dette provisionnée congés payés	19 465 911
Salaires - autres charges à payer	16 407 625
Organismes sociaux - congés payés	8 764 198
Organismes sociaux - charges à payer	4 987 605
TOTAL	208 953 896

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	157 821 417
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	2 528 653
Disponibilités	0
Total	160 350 070

Produits à recevoir	Montant
Factures clients à établir	157 821 417
Rabais remises ristournes à obtenir	2 528 653
TOTAL	160 350 070

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

**INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE
RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	2021	2020	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	254 265 999	202 211 063	26%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	658 070 521	622 791 232	6%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	884 330 930	810 589 302	9%
Chiffres d'affaires nets-Export	28 005 591	14 412 993	94%
Chiffres d'affaires nets	912 336 521	825 002 295	11%

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités versées aux clients	1 846 818	0
Amendes et pénalités	62 662	0
Clients, fournisseurs, débiteurs créditeurs div prescription commerciale	4 954 392	0
Vnc des immos financières cédées	1 879 298	0
Dot amts exceptionnels sur incorporel	286 767	0
Dot amts exceptionnels sur corporel	214 896	0
Prov restructuring litige distributeur easycom	223 000	0
Prov temps partiel senior	7 711 002	0
Reprise prov fond de commerce Ocean	0	30 000
Reprise prov dépréciation autres immob inc offre propreté - vnc 06-21	0	79 344
Reprise prov dépréciation impairment test Isybill (R&D)	0	300 656
Reprise prov pénalité sur marche	0	1 314 063
Reprise prov pour tps (temps partiel senior)	0	677 000
Divers gains sur exec ant (prescriptions)	0	206 153
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
TOTAL	17 178 835	2 607 217

Transferts de charges

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	4 677 965
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	4 677 965

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	210 000
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les services autres que la certification des comptes	90 000
Honoraires totaux	300 000

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Orange Business Services SA

AUTRES INFORMATIONS

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-18 340 132	
Résultat exceptionnel	-14 571 618	
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	-32 911 750	0

Depuis le 1er janvier 2008, la Société est intégrée fiscalement dans le groupe Orange SA.

Les sociétés intégrées déterminent leur charge d'impôt selon les règles de droit commun, calculée sur leurs résultats propres en tenant compte des déficits nés avant et depuis leur entrée dans le groupe fiscal Orange SA. L'économie d'impôt éventuellement réalisée par le groupe est liée à la prise en compte du déficit subi par la filiale. Cette économie d'impôt est conservée par Orange SA.

- Soit temporairement dans l'hypothèse où la filiale après avoir été déficitaire redevient bénéficiaire, auquel cas Orange SA rétrocède à sa filiale l'économie d'impôt antérieurement réalisé.
- Soit définitivement dans l'hypothèse où la filiale reste structurellement déficitaire.
- Crédit d'impôt recherche 2021 : 5 789 235€
- Crédit d'impôt mécénat 2021 : 290 930€

Fiscalité différée

<i>Libellé</i>	<i>Clôture</i>
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt	
Ecart de conversion Actif	751 095
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	751 095
Total passif d'impôt futur	217 247
Bases d'allègement de la dette future d'impôt	
Pertes potentielles sur contrat à long terme	-1 051 063
Provisions pour retraites et obligations similaires	-19 858 107
Provisions TPS	-10 013 897
Provisions pour stocks	-7 435 061
Autres risques et charges provisionnés	-8 048 936
Honoraires d'acquisition	-3 480 841
Provision pour perte de change	-751 096
Ecart de conversion Passif	780 988
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	-49 858 013
Total actif d'impôt futur	-14 420 932
Situation nette	-14 203 685

(1) Taux d'impôt :	25,83%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :	0,00%

Entreprises liées

Les transactions entre les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marchés, et ne sont donc pas détaillées.

Engagements hors bilan

EN EUROS €		Au profit de		
Catégorie d'engagement	Total	Filiales	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés (à détailler)				
Achat de devises à terme	11 439 497			11 439 497
Engagements de loyers de véhicules	3 065 898			3 065 898
Engagement de loyers immobilier	19 567 731	487 945	436 903	18 642 883
Autres engagements de loyers	5 214			5 214
Engagements d'achats	29 373 347			29 373 347
	0			
A.Total engagements liés à l'exploitation courante	63 451 687	487 945	436 903	62 526 839
Garantie d'actif et de passif dans le cadre des cession	6 000 000			6 000 000
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
B.Total engagements complexes ou exceptionnels	6 000 000	0	0	6 000 000
I. Total engagements donnés (A+B)	69 451 687	487 945	436 903	68 526 839
Engagements reçus (à détailler)				
Commandes clients reçues	12 385 327		3 292 340	9 092 987
Caution reçues	1 067 939			1 067 939
	0			
	0			
	0			
	0			
A.Total engagements liés à l'exploitation courante	13 453 266	0	3 292 340	10 160 926
Garantie d'actif et de passif dans le cadre d'acquisitio	292 138 221			292 138 221
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
B.Total engagements complexes ou exceptionnels	292 138 221	0	0	292 138 221
I. Total engagements reçus (A+B)	305 591 487	0	3 292 340	302 299 147

Engagements de Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine	792 735				792 735
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs	-750 456				-750 456
· Dotation de l'exercice	-10 570				-10 570
Total	-761 026	0	0	0	-761 026
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus	21 140				21 140
· A plus d'1 an et 5 ans au plus	10 570				10 570
· A plus de 5 ans					0
Total	31 710	0	0	0	31 710

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	2021	2020
Ingénieurs et Cadres	3 688	3 552
ETAM	237	317
Apprentis	190	108
TOTAL	4 115	3 977

L'effectif moyen du personnel est de : 4 115